

Île-de-France

L'Île-de-France se caractérise par des taux touristiques exceptionnellement élevés, en émission et en réception. Cela résulte de l'influence contradictoire de deux facteurs : un pouvoir attractif puissant mais aussi une très importante concentration urbaine qui se traduit par une forte émission de flux touristiques vers les autres régions.

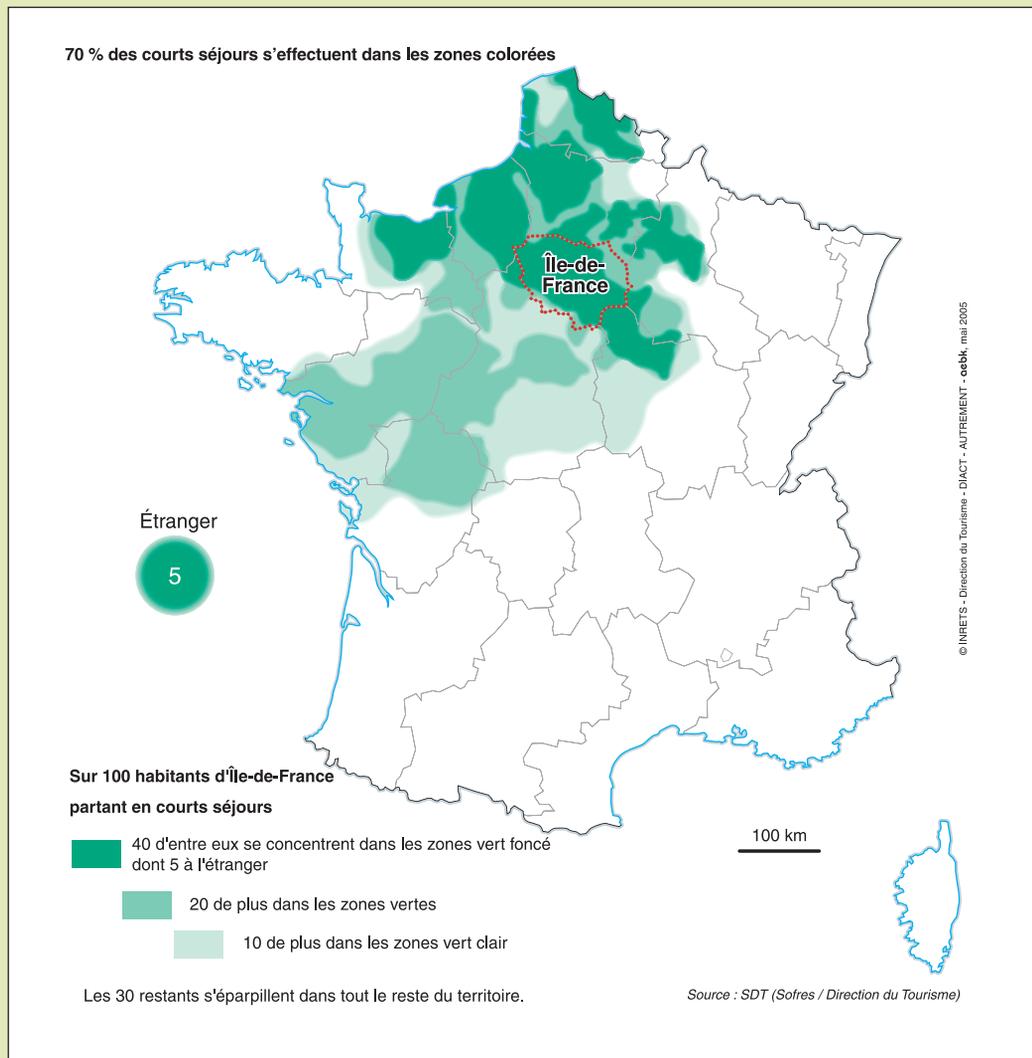
La région Île-de-France compte 11,3 millions d'habitants, soit 18,7 % de la population de la France, et s'étend sur 12 000 km², soit 2,2 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 96,1 % est le plus élevé de France.

Émission des flux touristiques des Franciliens

Avec un taux d'urbanisation exceptionnel, un PIB élevé et une population nombreuse, l'Île-de-France est la première région émettrice de flux de séjours touristiques. Elle émet 46,5 millions de séjours touristiques

par an (26,2 % du volume total des séjours touristiques des Français) pour un total de 279 millions de nuitées (29,3 % des nuitées). Les Franciliens partent en plus grand nombre (taux de départ en séjours de 86,3 %), plus souvent (5,6 séjours par partant, 4,1 par Francilien) et sur

Destinations privilégiées des Franciliens lors des courts séjours



des périodes longues (24,8 nuitées par Francilien), taux les plus élevés en France. La durée moyenne de leurs séjours est de 6 nuitées. C'est une des plus élevées de France, avec celles de Corse et du Nord-Pas-de-Calais.

Les Franciliens voyagent massivement hors de leur région : seulement 5,9 % de leurs séjours sont intrarégionaux, pourcentage le plus faible de France. 12 % de leurs séjours se déroulent à l'étranger et 16,1 % de leurs nuitées (les moyennes nationales sont respectivement de 10,8 % et 16 %). Les Franciliens génèrent le

plus important volume de flux touristiques émis par les Français vers l'étranger.

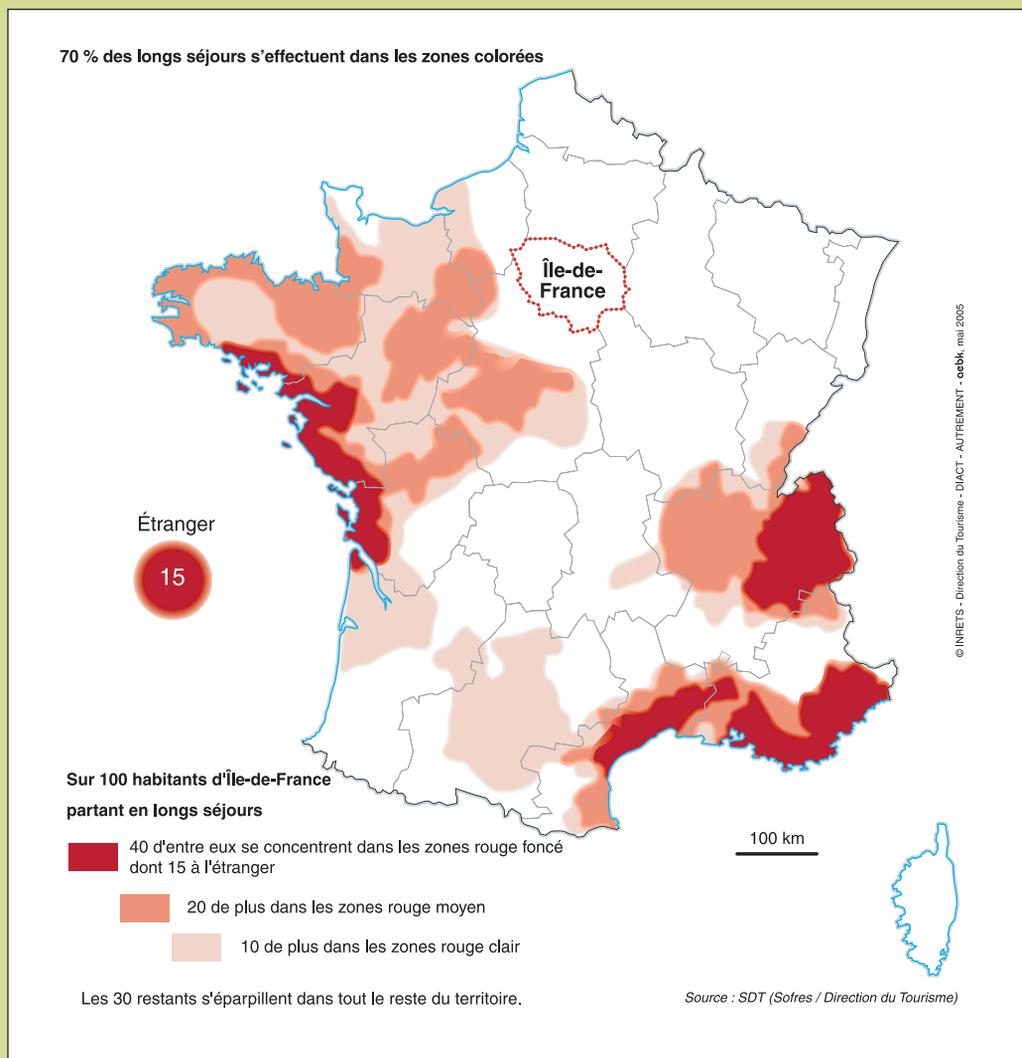
Origine des flux touristiques

L'Île-de-France n'est pas la première région attractive à l'égard des touristes français, elle occupe la quatrième place en termes de séjours et la huitième en termes de nuitées. Elle reçoit annuellement 12 millions de séjours touristiques des Français (7,6 % de l'ensemble de leurs séjours), pour un total de 40 millions de nuitées (5 % de l'ensemble de leurs nuitées). C'est une région de courts séjours avec une durée moyenne des séjours des

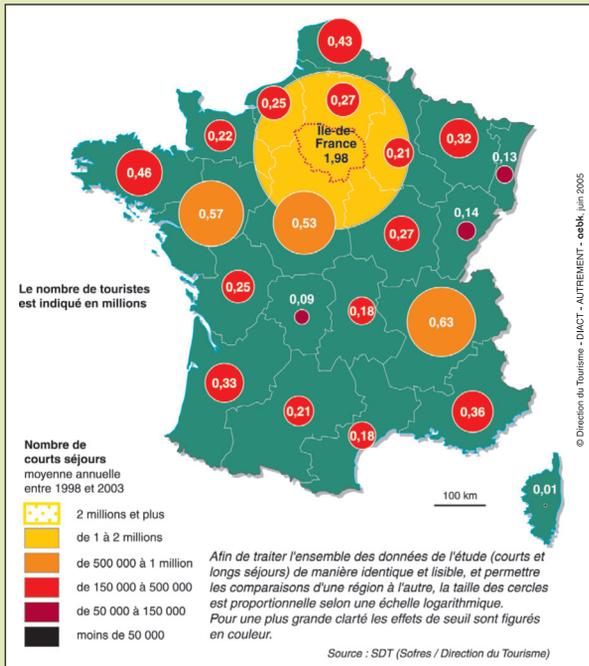
Français de 3,3 nuitées. Par l'importance des flux émis, les séjours des Franciliens représentent tout de même 22,1 % des séjours réalisés dans la région (moyenne nationale 19,6 %). Par l'importance de sa population, l'Île-de-France ne reçoit que 1,1 séjour de Français par habitant. En revanche, le taux de densité des touristes, de 1 003 touristes par kilomètre carré, est le plus élevé de la France métropolitaine, la moyenne nationale s'établissant à 291 touristes par kilomètre carré.

Dans le même temps, les touristes étrangers passent 116 millions de

Destinations privilégiées des Franciliens lors des longs séjours



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Île-de-France



nuitées dans la région, soit 22,5 % de l'ensemble des touristes étrangers en France métropolitaine, ce qui représente 74 % de l'ensemble des nuitées en Île-de-France. L'Île-de-France et l'Alsace sont les deux seules régions françaises dont la part des étrangers est majoritaire dans l'ensemble des touristes qu'elles reçoivent. Cet afflux de touristes étrangers replace l'Île-de-France en troisième position des régions pour les nuitées et en première position pour les recettes touristiques.

Les courts séjours

Émission des courts séjours des Franciliens

Le taux de départ des Franciliens, de 56,3 %, est le plus élevé de France métropolitaine (moyenne nationale 47,3 %). L'Île-de-France émet 96,6 millions de courts séjours (24,4 % de l'ensemble des courts séjours des Français métropolitains), soit 2,1 par habitant (moyenne nationale 1,5 séjour). Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas le Francilien qui part le plus souvent en courts séjours (3,7 courts séjours par partant métropolitain) mais le Breton (4 courts séjours par Breton partant).

9,4 % de leurs courts séjours se déroulent dans la région, taux le plus bas de France, et 6,1 % à l'étranger, un des taux les plus élevés. Les autres régions privilégiées des Franciliens pour les courts séjours sont très dispersées : Centre (11,3 %), Pays de la Loire (7,6 %), Basse-Normandie (7,5 %), Bourgogne (7,1 %), Bretagne (5,6 %), Haute-Normandie (5,6 %), Rhône-Alpes (5,1 %), Picardie (5 %), Nord-Pas-de-Calais (4,8 %).

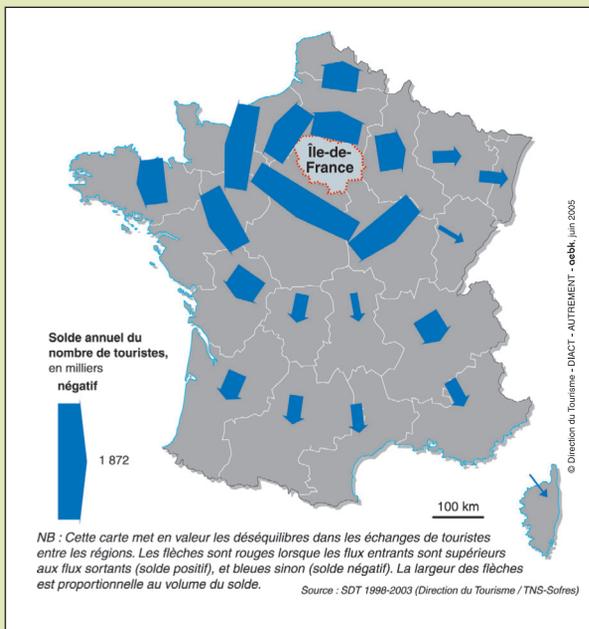
Origine des courts séjours des Français

L'Île-de-France reçoit 8,6 millions de courts séjours émis par les Français, soit 9,4 % de l'ensemble de leurs courts séjours. Ses courts séjours proviennent de l'Île-de-France (24,7 %), de Rhône-Alpes (7,9 %), des Pays de la Loire (7,7 %), du Centre (6,6 %), de Bretagne (5,7 %) et du Nord-Pas-de-Calais (5,4 %).

Solde des échanges de courts séjours

L'Île-de-France a un solde négatif et souvent très négatif de flux de courts séjours avec l'ensemble des régions,

Solde des échanges touristiques entre la région Île-de-France et les autres régions pour les courts séjours



plus particulièrement avec le Centre, la Basse-Normandie, la Bourgogne, les Pays de la Loire, la Haute-Normandie, la Picardie, la Bretagne, Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

Les longs séjours

Émission des longs séjours des Franciliens

Le taux de départ en longs séjours des Franciliens, de 83,2 %, est aussi le plus élevé de France. Ils effectuent 22,9 millions de longs séjours, soit 28,2 % de l'ensemble des longs séjours des Français. L'Île-de-France émet 2 longs séjours par habitant et 2,4 longs séjours par partant, indices les plus élevés de France métropolitaine.

15,7 % des longs séjours des Franciliens se déroulent à l'étranger (moyenne française 15,8 %). 1,7 % seulement s'effectue dans la région elle-même, ce qui est le taux le plus faible de France. Les autres destinations privilégiées des Franciliens pour les longs séjours sont très dispersées : Rhône-Alpes (10,3 %), Bretagne (8,7 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,5 %), Pays de la Loire (7,4 %), Aquitaine (5,7 %), Languedoc-Roussillon (5,5 %), Centre (4,9 %) et Basse-Normandie (4,7 %).

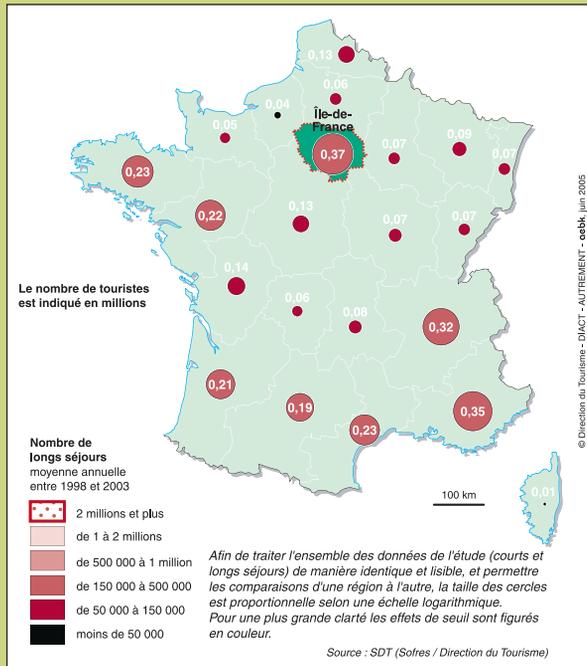
Origine des longs séjours des Français

L'Île-de-France reçoit 3,5 millions de longs séjours émis par les Français, 5,1 % de l'ensemble. Ces flux proviennent en particulier d'Île-de-France (11,5 %), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,1 %), de Rhône-Alpes (9,8 %), de Bretagne (7,3 %), du Languedoc-Roussillon (7,1 %), des Pays de la Loire (7 %), d'Aquitaine (6,6 %) et de Midi-Pyrénées (6,1 %).

Solde des échanges de longs séjours

L'Île-de-France a un solde négatif de flux de longs séjours avec toutes les régions. Plus particulièrement ce solde est très négatif avec Rhône-Alpes, la Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Pays de la Loire, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, la Basse-Normandie, le Centre, Poitou-Charentes, et négatif avec Midi-Pyrénées, la Bourgogne et l'Auvergne et toutes les autres régions.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Île-de-France



Solde des échanges touristiques entre la région Île-de-France et les autres régions pour les longs séjours

